



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2028

Préambule

Le Projet d'établissement est un outil qui facilite le pilotage de l'établissement et donne du sens à la vie du Lycée. En cohérence avec le projet Mennaisien et le projet éducatif du lycée Marcel Callo, il définit les actions prioritaires à mettre en œuvre dans les domaines pédagogique, éducatif et pastoral avec les différents acteurs de la communauté éducative : élèves, professeurs, parents et partenaires.

D'une durée quinquennale, de la rentrée 2023 à juin 2028, il s'inscrit comme source de dynamisme et d'évolution. Ce projet d'établissement dresse la liste de 41 objectifs classés dans six domaines.

Les notes «Axe» et «Critère» renvoient aux préconisations des labels «Qualycée» et «Lycée des métiers».

Axes Qualycée

Axe A - ACCUEIL des élèves, des familles, des personnels, des partenaires et visiteurs.

Axe B - SECURITÉ : Prévention, Sensibilisation et formation, Protection des personnes et des équipements.

Axe C - PARTENARIATS : Promotion des formations et veille technologique, Relations avec les entreprises, Ouverture à l'international

Axe D - ENVIRONNEMENT : Économies d'énergie, Gestion des déchets, Diminution de l'empreinte écologique

Critères Lycée des Métiers

Critère 1 - Offre de formations professionnelles

Critère 2 - Accueil de publics de statuts différents

Critère 3 - Un partenariat actif

Critère 4 - Actions culturelles

Critère 5 - Ouverture internationale

Critère 6 - Décrochage scolaire

Critère 7 - Communication

1 La transmission des savoirs et l'accompagnement du jeune

Pour une adaptation permanente dans l'accompagnement individuel et collectif des élèves tout en maintenant une cohérence et une qualité de formation. C'est la mission première du lycée.

- Promouvoir un esprit de travail auprès des jeunes et entretenir une ambiance de travail au sein du Lycée en favorisant l'entraide et le travail d'équipe entre élèves. (Axe A; critère 1)
- Assurer une qualité d'enseignement et une posture d'autorité dans un cadre propice aux apprentissages. (Axe A; critère 1)
- Adapter nos méthodes d'enseignement et notre écoute aux besoins éducatifs particuliers et aux situations de handicap des élèves. (Axe A; critère 1)
- Accompagner les élèves dans leur parcours et leur projet personnel de formation. (Axe A; critère 1)
- Multiplier les propositions de soutien et d'aide personnalisée pour consolider et renforcer les acquis. (Axe A; critère 6)
- Garantir des plateaux techniques et des espaces pédagogiques en phase avec les évolutions technologiques et environnementales. (Axe A; critère 1)
- Proposer des parcours de formation par la voie scolaire et en apprentissage répondant aux besoins des jeunes et des entreprises. (Axe A; critère 2)
- Accompagner l'équipe encadrante dans les domaines pédagogiques et éducatifs en leur permettant de se former et d'innover. (Axe A; critère 1)
- Veiller au bien-être des adultes et favoriser la solidarité au sein du lycée. (Axe A; critère 6)
- Encourager, accompagner et valoriser toute personne engagée ou à l'initiative des projets. (Axe A; critère 1)
- Permettre l'utilisation pédagogique de l'outil numérique et former à un usage raisonné. (Axe A; critère 1)

2 Les conditions de vie et de réussite des jeunes

Pour que la réussite d'un jeune puisse s'associer à des éléments qui débordent du cours proprement dit : le savoir-être, la qualité des relations des jeunes avec les adultes et des jeunes entre eux, l'intégration de chaque jeune, le sentiment d'être à sa place dans la filière qu'il a choisie et accompagné dans son orientation, la prise en compte du jeune dans toutes ses dimensions (talents personnels, projet de vie, cheminement spirituel, difficultés passagères ou plus profondes, etc...), la qualité des relations école/famille, la diversité des parcours proposés et des publics en formation.

- Veiller au bien-être de chacun et à son épanouissement moral, intellectuel et professionnel. (Axe A; critère 1)
- Créer et favoriser les conditions de responsabilisation et d'engagement des élèves et développer l'esprit d'entreprendre. (Axe A; critère 1)
- Faire évoluer les espaces de vie et d'enseignement dans un souci d'accueil, de confort, d'accessibilité et d'efficacité énergétique. (Axe A; critère 1)
- Créer une dynamique d'actions pour accompagner les élèves vers les études ou l'emploi et chercher à lutter contre le décrochage scolaire. (Axe A; critère 6)
- Promouvoir et encourager la place des femmes dans les métiers de l'industrie, de l'automobile et de l'aéronautique. (Axe A; critère 2)
- Avoir le souci d'accueillir et de créer du lien constructif avec les familles en les associant à nos différentes commissions. (Axe A; critère 1)
- Susciter l'adhésion des jeunes aux règles de vie affirmées dans le règlement pour grandir dans une attitude citoyenne et professionnelle. (Axe A; critère 1)
- Créer les conditions de responsabilisation et d'engagement des élèves. (Axe A; critère 1)
- Prendre en compte et accompagner le cheminement spirituel et personnel de chaque jeune. (Axe A; critère 1)
- Élargir nos champs d'intervention dans les domaines de la prévention et de la santé. (Axe A; critère 1)

3 Ouverture à l'international et éducation artistique et culturelle

Pour des jeunes formés dans une culture humaniste, qui s'enrichissent de celle des autres et s'ouvrent aux réalités du monde.

- Développer les activités permettant aux jeunes de s'inscrire dans leur histoire régionale, nationale et européenne. (Axe C; critère 4 et 5)
- Favoriser la curiosité et la découverte des autres cultures et prendre conscience des réalités humaines dans un esprit de justice et de fraternité. (Axe C; critère 4 et 5)
- Pratiquer des activités et rencontrer des acteurs dans les domaines artistique, littéraire et scientifique afin de connaître la richesse des œuvres humaines. (Axe C; critère 4)
- Poursuivre et développer les partenariats internationaux pour faciliter les périodes de formation et les mobilités à l'étranger des jeunes et des adultes du lycée. (Axe C ; critère 5)
- Élaborer un schéma global des voyages et séjours accessibles à tous à l'aide de structures et d'aides européennes. (Axe C ; critère 5)
- Favoriser l'obtention de certification pour les élèves et les adultes du lycée. (Axe A ; critère 5)

4 La collaboration avec les entreprises et les organismes de formation

Pour que le lycée soit un lieu de rencontres entre les jeunes, les familles et les entreprises et un tremplin vers le monde professionnel.

- Faire découvrir les entreprises aux jeunes et aux familles et faire témoigner des professionnels pour présenter leurs métiers. (Axe C ; critère 3)
- Adapter la carte des formations aux attentes des entreprises pour assurer les compétences professionnelles nécessaires. (Axe C ; critère 1)
- Promouvoir les rencontres entre les professeurs et les entreprises par des temps d'échanges, d'immersion ou de formation. (Axe C ; critère 3)
- Exploiter le réseau de nos anciens pour rester en veille technologique et faciliter l'intégration de nos élèves pour en faire leurs futurs collaborateurs. (Axe C ; critère 3)
- Collaborer avec les centres de formation pour développer l'apprentissage. (Axe C ; critère 2)

5 La coopération avec les autres établissements et instances du territoire

Pour que les jeunes et les familles bénéficient des atouts du territoire et pour créer entre les partenaires un esprit d'équipe respectueux de la spécificité de chacun en optimisant les compétences humaines et les ressources matérielles.

- Travailler avec les entreprises du territoire pour être acteur d'une démarche sociétale et pour répondre à leur besoin de formation continue. (Axe C ; critère 5)
- Collaborer avec les instances et les établissements du territoire au service de l'orientation et de l'insertion professionnelle de nos jeunes. (Axe C ; critère 3)
- Développer des activités pédagogiques et artistiques avec des structures du territoire. (Axe C ; critère 4)
- Mutualiser les actions inter-établissements pour répondre à nos besoins matériels et humains et développer l'attractivité du territoire. (Axe C ; critère 3)

6 Le domaine économique et environnemental

Pour que le lycée reste accessible à tous et assure sa pérennité.

- Veiller au maintien d'une école accessible à toute catégorie sociale. (Axe A ; critère 2)
- Veiller au respect de l'environnement et au développement durable dans la mise en application des projets et favoriser l'engagement et la labellisation. (Axe D ; critère 1)
- Sensibiliser nos jeunes à l'impact environnemental de leur futur métier et aux solutions alternatives. (Axe D ; critère 1)
- Veiller au maintien de l'équilibre financier du lycée en trouvant de nouvelles ressources pour maintenir une autonomie et une capacité d'investissement. (Axe A ; critère 3)
- Souscrire aux programmes et contrats proposés par le Conseil Régional et les ministères. (Axe C ; critère 3)